

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 3 décembre 2024

De nouvelles avancées pour la transformation de la friche industrielle de Malley

Les études d'investigations de la pollution du site Malley-Gazomètre, propriété de la Ville de Lausanne et vaste projet urbain au carrefour des communes de Prilly et Renens, sont terminées. Les résultats de ces études certifient que le foyer de pollution identifié est contenu, et que les eaux souterraines ne sont pas mises en danger. Une nouvelle rassurante pour la santé publique des usagères et usagers actuels du site ainsi que pour les futures habitantes et habitants du quartier. Les conditions pour que les futurs bâtiments et aménagements ne modifient pas la situation observée peuvent être définies et le processus de légalisation du plan d'affectation Malley-Gazomètre peut se poursuivre. Une étape importante en vue de la réalisation du futur quartier est ainsi franchie.

Malley-Gazomètre s'insère dans un contexte urbain en pleine mutation. À l'instar des bâtiments voisins actuellement en construction de part et d'autre de la halte CFF, Malley-Gazomètre est aujourd'hui appelé à une transformation majeure permettant d'accueillir quelque 800 logements.

Abritant des installations industrielles jusqu'en 1977, le site de Malley-Gazomètre a été inscrit au cadastre des sites pollués en 2003. Depuis, et conformément à l'Ordonnance sur l'assainissement des sites pollués (OSites), il a fait l'objet de démarches de surveillance et d'investigations. Ces études ont été diligentées par l'État de Vaud et conduites par la Ville de Lausanne en tant que propriétaire et ancien exploitant des installations industrielles. Les communes territoriales y ont été associées.

Aujourd'hui et en vue du futur quartier, une ultime phase d'investigation de détail vient d'aboutir, conformément aux décisions cantonales prises en 2022. Elle complète la connaissance du sous-sol déjà acquise en apportant des informations complémentaires sur les conditions hydrogéologiques et la qualité des eaux souterraines.

Malley-Gazomètre : accompagnement des projets de construction

Les résultats de ces démarches démontrent notamment que le foyer de pollution identifié est contenu et que les eaux souterraines ne sont pas mises en danger. L'État de Vaud a donc décidé que le site ne nécessite pas d'assainissement du point de vue des eaux souterraines, des eaux de surface, de l'air et des sols mais que des mesures de surveillance doivent être engagées en accompagnement des projets de construction et d'aménagement. Il s'agit notamment de s'assurer qu'ils ne dégraderont pas la situation actuelle. En s'appuyant sur la connaissance complète de la pollution in situ, les projets pourront donc être développés, notamment en veillant à ne pas modifier les conditions hydrogéologiques. Des concepts de gestion des matériaux et des eaux pollués, des suivis des chantiers par des spécialistes ainsi que d'éventuelles mesures de protection pendant les travaux de construction seront élaborés pour chaque projet.

Poursuite du plan d'affectation avec maîtrise et ambitions

Mis en pause en 2018, le plan d'affectation a pu être repris et affiné. Il sera présenté à l'enquête publique fin 2025.

La Ville de Lausanne, qui intervient en tant que propriétaire foncier, et les communes territoriales se réjouissent de voir ce projet avancer et de contribuer ainsi activement à la transformation de l'ouest lausannois en développant un projet urbain durable, mixte et de qualité. La dimension environnementale du contexte souterrain est désormais maîtrisée et sera prise en compte avec la plus grande attention dans le développement du projet tel que le prévoit le cadre légal. Les premières constructions devraient débuter en 2028 et les premiers habitants et habitantes sont annoncés pour l'horizon 2031.

Contacts :

La Fabrique de Malley.

- Tinetta Maystre, Conseillère municipale de la ville de Renens et Présidente du Comité directeur de la Fabrique de Malley - Tel : +41 76 407 33 81
- Alain Gilliéron, Syndic de la Ville de Prilly, Co-président du Comité directeur de la Fabrique de Malley, Tel : +41 21 622 72 11
- Thibault Arm, Directeur - Urbaniste de la Fabrique de Malley, thibault.arm@prilly.ch - Tel : +41 622 72 61

Ville de Lausanne

- Grégoire Junod, Syndic, Direction culture et développement urbain, Tel : +41 21 315 22 01
- Guillaume Dekkil, Responsable du Bureau de Développement et projet Métamorphose. guillaume.dekkil@lausanne.ch – Tel : +41 79 592 80 67